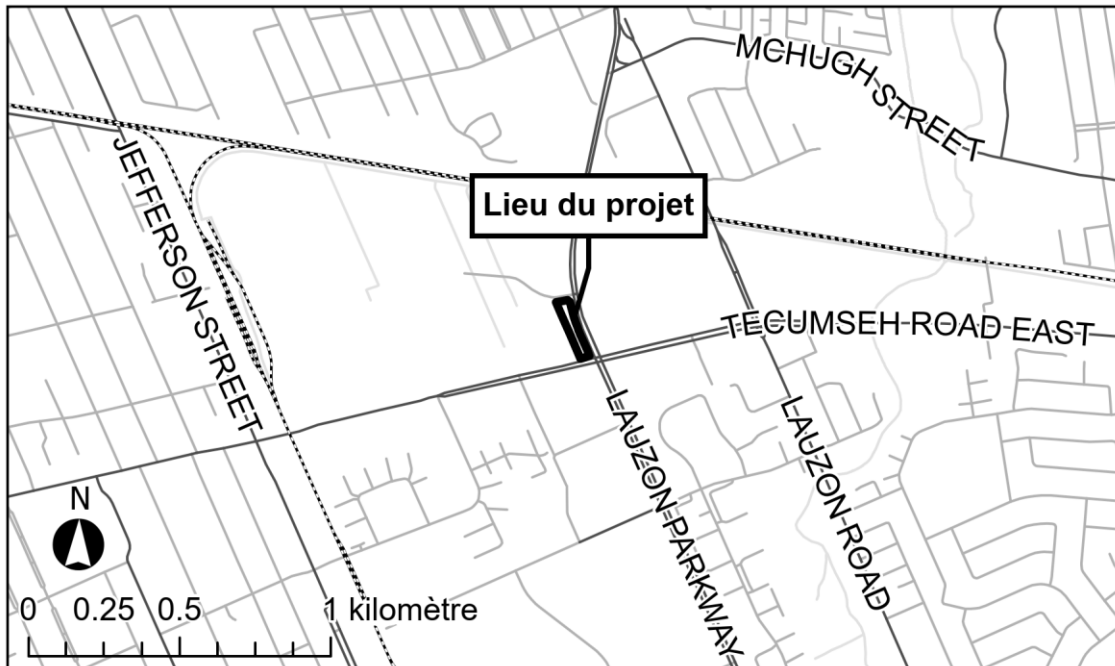


## Processus d'évaluation des projets de transport en commun et de transport ferroviaire Terminal de transport en commun East End, Ville de Windsor (Ontario)

### Le projet

La Ville de Windsor a rédigé un rapport de projet environnemental (RPE) conformément au Règlement de l'Ontario 231/08 pour le terminal de transport en commun East End. Le terminal devrait être situé à l'angle nord-ouest de l'intersection de Lauzon Parkway et de Tecumseh Road East, comme le montre la carte ci-dessous.



### Le processus

L'impact environnemental de ce projet a été évalué conformément au processus d'évaluation des projets de transport en commun et de transport ferroviaire, comme prescrit dans le Règlement de l'Ontario 231/08.

Le RPE du terminal de transit East End est maintenant disponible pour une période d'examen de 30 jours à compter du **15 janvier 2025** aux endroits suivants :

1. Hôtel de ville de Windsor – Réception  
350 City Hall Square West, Windsor (Ontario) N9A 6S1  
519 255-6211; du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30
2. Windsor Family Credit Union (WFCU) Centre – Réception  
8787 McHugh Street, Windsor (Ontario) N8S 0A1  
519 974-7979; du lundi au vendredi de 8 h à 20 h
3. Site Web du projet : [www.citywindsor.ca/residents/construction/environmental-assessments-master-plans/transit-and-rail-project-assessment-process-east-end-transit-terminal](http://www.citywindsor.ca/residents/construction/environmental-assessments-master-plans/transit-and-rail-project-assessment-process-east-end-transit-terminal)

Les personnes intéressées sont encouragées à examiner le RPE et à fournir des commentaires à l'une ou l'autre des personnes-ressources du projet énumérées ci-dessous **d'ici le 14 février 2025** :

**Chris Patten, ing., gestionnaire de projet**

Dillon Consulting Limited  
3200 Deziel Drive, bureau 608  
Windsor (Ontario) N8W 5K8  
Téléphone : 519 948-4243 poste 3210  
Courriel : [cpatten@dillon.ca](mailto:cpatten@dillon.ca)

**Josie Liburdi, coordonnatrice de projet**

La Corporation de la Ville de Windsor  
350 City Hall Square West, bureau 310  
Windsor (Ontario) N9A 6S1  
Téléphone : 519 255-6100 poste 6145  
Courriel : [jliburdi@citywindsor.ca](mailto:jliburdi@citywindsor.ca)

Dans certaines circonstances, le ministre de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs a le pouvoir d'exiger un examen plus approfondi du projet ou de lui imposer des conditions. Cela se produit, notamment, si le ministre est d'avis que :

- Le projet peut avoir une incidence négative sur une question d'importance provinciale qui se rapporte à l'environnement naturel ou qui a une valeur ou un intérêt pour le patrimoine culturel;
- Le projet peut avoir une incidence négative sur un droit ancestral ou issu de traités protégé par la Constitution.

Avant d'exercer le pouvoir mentionné ci-dessus, le ministre est tenu d'examiner toute objection écrite au projet qu'il pourrait recevoir dans les 30 jours suivant la première publication de l'avis d'achèvement du rapport de projet environnemental.

Si vous avez discuté de vos enjeux avec le promoteur et que vous vous opposez au projet, vous pouvez fournir une soumission écrite au ministre de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs au plus tard le **14 février 2025** à l'adresse indiquée ci-dessous. Toutes les soumissions doivent indiquer clairement qu'une objection est présentée et décrire les répercussions négatives sur les questions d'importance provinciale (environnement naturel/culturel) ou les droits ancestraux.

**Direction des évaluations environnementales**

Ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs  
135, avenue St. Clair Ouest  
Toronto (Ontario) M4V 1P5  
À l'attention de : Cindy Batista, agente de projet  
Téléphone : 416 314-8001/1 800 461-6290  
Télécopieur : 416 314-8452  
Courriel : [EABDirector@ontario.ca](mailto:EABDirector@ontario.ca)

Si cela n'a pas déjà été fait, le ministère transmettra une copie de l'objection au promoteur.

Tous les renseignements personnels inclus dans une soumission – comme le nom, l'adresse, le numéro de téléphone et l'emplacement de la propriété – sont recueillis, conservés et divulgués par le ministère de l'Environnement à des fins de transparence et de consultation. Les renseignements sont recueillis en vertu de la *Loi sur les évaluations environnementales* ou sont recueillis et conservés dans le but de créer un document qui est accessible au grand public, tel que décrit à l'article 37 de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*. Les renseignements personnels que vous soumettez feront partie d'un dossier public accessible au grand public, à moins que vous ne demandiez qu'ils demeurent confidentiels. Pour de plus amples renseignements, communiquez avec le coordonnateur de l'accès à l'information et de la protection de la vie privée du ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs (MEPP).

Pour des renseignements en français, veuillez communiquer avec Matthieu Barnier, 519 354-7868, poste 3301.